

La Compagnie nationale des commissaires aux comptes présente au salon Go Entrepreneurs

[EntrepriseVie des entreprises](#) - Publié le 31 mars 2023 à 08h00, par Affiches Parisiennes

La Compagnie nationale des commissaires aux comptes (CNCC), partenaire de la 30ème édition du salon Go Entrepreneurs qui aura lieu les 5 et 6 avril 2023 à Paris la Défense Arena, y organisera deux conférences.



La 30ème édition du salon Go Entrepreneurs aura lieu les 5 et 6 avril 2023, à Paris la Défense Arena. (© DR)

La **Compagnie nationale des commissaires aux comptes (CNCC)** participe au **salon Go Entrepreneurs** qui se déroule cette année les **5 et 6 avril 2023** à **Paris la Défense Arena**.

À cette occasion, la CNCC organise **deux conférences** sur des thématiques clés, utiles aux entrepreneurs, qui permettent de rappeler que faire appel aux services d'un commissaire aux comptes est un bon réflexe pour **entreprendre en confiance**.

Durant ces deux jours, vous pourrez retrouver la Compagnie nationale des commissaires aux comptes sur le stand n°B15 du salon Go Entrepreneurs.

Opérations sur le capital et la RSE

La première conférence de la CNCC à ne pas manquer aura lieu le **5 avril**, de 16h50 à 17h20, sur le thème « **Opérations sur le capital : un levier de croissance et de motivation** à la portée de

toutes les entreprises ». Elle sera animée par Fabrice Vidal, président de la commission Petites Entreprises à la CNCC.

Les levées de fonds pour une start-up en phase de croissance ou la mise en place d'un outil de motivation des salariés pour une grande entreprise sont autant d'actions qui se traduisent par des opérations sur le capital (augmentation de capital, émission d'obligations, bons de souscriptions d'actions...). Parce que, dans la plupart des cas, ces opérations impliquent l'intervention d'un commissaire aux comptes, la CNCC proposera un décryptage sur le sujet.

La deuxième conférence s'intéressera à la RSE comme nouvel impératif pour toutes les entreprises et levier de performance à ne pas sous-estimer. Intitulée « Faire réaliser un **diagnostic RSE indépendant** : un **levier de performance** pour votre projet entrepreneurial », elle sera animée par Carole Cherrier, co-présidente du comité durabilité à la CNCC, le **6 avril**, de 9h30 à 10h.

Le thème de cette conférence est d'autant plus opportun que la nouvelle directive CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive), qui entrera en application dès janvier 2024, renforcera les exigences de reporting de durabilité des entreprises. Ainsi, la RSE n'est plus le monopole des grands groupes, mais un nouvel impératif pour toutes les entreprises et un levier de performance à ne pas sous-estimer. Faire réaliser un diagnostic RSE par un commissaire aux comptes constitue donc la première étape d'un plan ciblé en faveur d'une performance globale, authentique et durable.